

# L'évaluation en maternelle

## Plan de l'intervention

1. Eléments de contexte
2. Les enjeux des ressources produites
3. Les ressources diffusées sur Eduscol
4. Les continuités à accompagner et les perspectives à envisager

## Introduction et éléments de contexte

Pour aborder l'évaluation en maternelle, nous allons inscrire notre propos dans le cadre de la refondation de l'Ecole.

En effet, l'évaluation repensée se décline dans les décrets et arrêtés fixant les objectifs de l'évaluation des acquis scolaires et les outils à disposition des équipes pédagogiques. En termes d'objectifs, nous devons :

- Mettre l'évaluation au service des apprentissages et des progrès des élèves,
- Affiner la restitution des acquis,
- Améliorer le suivi des élèves tout au long des cycles.

Au niveau des outils à disposition des équipes pédagogiques, nous avons :

- Une échelle de référence des niveaux de maîtrise,
- Le livret scolaire unique,
- Des ressources à la disposition des équipes.

Mon propos va se centrer sur ces ressources et plus particulièrement celles de la maternelle.

Mais avant d'en venir au cœur de ce sujet, je souhaite remonter encore un peu le temps pour évoquer le rapport de l'IGEN sur la maternelle en octobre 2011.

Si par sa lecture, nous avons pu en tirer une ligne de force évidente ; celle de la primarisation de l'école maternelle, nous avons pu également mettre en relief quelques axes saillants, issus des préconisations du rapport de l'IGEN, que je souhaite rapidement évoquer :

- ✚ Inverser la logique observée par l'IGEN et penser le cursus de l'école maternelle selon une approche progressive qui s'accorde au développement de l'enfant et le stimule, en partant du plus jeune âge, et non selon une conception régressive qui met l'école maternelle au service de l'école élémentaire en la conduisant à adopter prématurément la forme scolaire ;
- ✚ Favoriser les apprentissages de tous les enfants en personnalisant leur parcours, en veillant à développer chez chacun la confiance en ses potentialités et à mobiliser le soutien de ses parents ;
- ✚ Améliorer la professionnalité de tous les acteurs qui font l'école maternelle ;
- ✚ Repenser la gouvernance de l'école maternelle et activer tous les partenariats utiles au renforcement de sa qualité et de son efficacité dans le cadre d'une ambitieuse politique publique de la petite enfance, car l'école maternelle, qui sert d'abord des finalités éducatives, rend aussi d'autres services à la collectivité nationale.

Au niveau de l'évaluation, nous pouvons relever :

#### 5.2.1. Une conception renouvelée de l'évaluation dans une pédagogie de l'encouragement

Il convient de prendre davantage en considération le ressenti qu'ont les enfants de l'environnement de l'école maternelle et de la manière dont ils y sont considérés, ainsi que ses incidences sur leur rapport à l'école : « le plaisir d'être à l'école, c'est aussi le plaisir d'y réussir ».

Dans ce but, c'est une pédagogie de l'encouragement qui doit être mise en place dès le début de la scolarité ; elle se traduit dans des attitudes au quotidien et dans la conception de l'évaluation.

[...] Il convient d'établir des bilans individuels à intervalles réguliers de ce qui est fait, de ce qui est acquis et de fixer des buts, des perspectives ; il convient de regarder les réussites d'abord, les progrès toujours, au lieu de développer une approche par le manque ou le défaut, de prendre en compte autant les procédures et processus que d'apprécier des « résultats ». Il faut le faire sans leurrer sur les progrès qui restent à accomplir. Les règles de suivi des apprentissages sont à distinguer selon le statut des domaines d'activités. Même en section de grands et dans les domaines du langage et des nombres, les objectifs donnés par l'institution ne doivent pas être interprétés comme des normes à égaler ; ils sont un horizon vers lequel tendre mais les écarts d'acquisition sont « normaux ». Les différences entre élèves en fin de maternelle ne peuvent être légitimement interprétées comme signes de difficultés des enfants les moins avancés dans leur parcours d'apprentissage ; il serait bon à cet égard que le programme précise des repères pour aider les équipes pédagogiques et les parents à identifier les écarts qui doivent les alerter.

Les bilans collectifs peuvent être construits à partir de ces bilans individuels : ils sont instructifs pour l'équipe pédagogique afin d'analyser les effets de son action dans la durée et de corriger d'éventuels problèmes. Mais ils ne peuvent contraindre à des formes d'activités ou d'exercices qui « débouchent » sur des mesures si ces activités ou exercices sont contraires à la logique éducative qui doit prévaloir.

Il convient enfin d'impliquer les enfants dans leur évaluation selon des modalités adaptées à leur développement, voire les parents qui sont aussi porteurs d'observation intéressantes et, surtout, de mettre en place des stratégies de suivi personnalisé afin que tout enfant trouve à l'école des conditions de plein épanouissement et de stimulations.

Préconisations – Niveau national

4. Préciser les objectifs de fin d'école maternelle pour le langage et le domaine numérique.

5. Différencier les formes d'évaluation et les modalités de restitution aux familles des informations sur les progrès des enfants selon le moment du parcours en maternelle : une logique s'apparentant à celle du portfolio conviendrait aux deux premières années ; le livret scolaire pourrait n'être introduit qu'en section de grands dans une logique de continuité du cycle des apprentissages fondamentaux.

## 2. Les enjeux des ressources produites

A partir de ces éléments de contexte, la DGESCO et l'IGEN ont constitué un groupe de travail sur l'évaluation en ce début d'année scolaire pour produire des ressources venant éclairer la mise en œuvre de l'évaluation en maternelle. Ce groupe national est constitué des quatre inspecteurs chargés de mission école maternelle du groupe national de pilotage et des inspecteurs et conseillers pédagogiques ayant participé à la rédaction des ressources du programme diffusées avant la rentrée 2015.

L'objet de travail fut la production de ressources pour évaluer positivement dans tous les domaines d'apprentissage ainsi que sur le carnet de suivi des apprentissages qui constitue un outil nouveau à mettre en œuvre et à produire par les équipes pédagogiques d'école.

L'enjeu est de doter les équipes, mais également les formateurs, d'outils concrets directement utilisables permettant d'accompagner la mise en œuvre de l'évaluation positive qui s'organise dans les textes autour de trois axes :

- ✚ **Une évaluation adaptée aux spécificités de l'école maternelle**
  - Qui objective les progrès de l'enfant, donne à voir ses réussites, régule les enseignements
  - Selon des modalités définies au sein de l'école (Cf. nouveau programme d'enseignement paru au BO du 26 mars 2015).
  
- ✚ **Un carnet de suivi des apprentissages**
  - Communiqué régulièrement aux parents
  - Il rend compte des progrès tout au long du cycle
  - Format laissé à l'appréciation des enseignants
  
- ✚ **Une synthèse des acquis à la fin du cycle 1**
  - Est établie à l'issue de la dernière année à l'école maternelle
  - Assure la continuité pédagogique avec la scolarité obligatoire
  - Permet de cerner les capacités et les fragilités de l'élève à son entrée à l'école élémentaire
  - Format national, pour faciliter la communication.

### 3. Les ressources diffusées sur Eduscol

Quelles sont ces ressources ?

Nous avons mis à disposition des équipes un guide de présentation des ressources précisant les enjeux de l'évaluation positive à l'école maternelle. Dans ce premier texte, nous avons précisé le concept d'évaluation positive, à savoir une évaluation qui est conduite avec bienveillance et qui s'attache à souligner les réussites, les progrès, petits ou grands, les essais, qui participent à la motivation de l'enfant, en les lui signifiant, ainsi qu'à ses parents. Nous avons également alerté les enseignants (et formateurs) sur le fait qu'il ne s'agit pas de comparer les performances des enfants entre eux mais de situer chacun dans son parcours d'apprentissage au regard du programme d'enseignement de la maternelle et des attendus de fin de cycle 1. Les différences constatées entre les élèves ne doivent pas être interprétées comme des difficultés pour ceux qui ont juste besoin de plus de temps mais doivent nourrir la réflexion pédagogique dans le cadre d'une différenciation adaptée.

Le texte du programme nous précise que « l'évaluation repose sur une observation attentive et une interprétation de ce que l'enfant dit ou fait... ». Cela nous oblige à l'écouter, le regarder et donc à nous rendre disponible pour ce faire. L'évaluation préconisée interroge les pratiques actuelles des enseignants.

Celles que nous préconisons, dans le guide de présentation des ressources, favorisent l'observation directe et régulière des enfants dans des situations ordinaires et non plus, tel que cela se pratiquait précédemment, exclusivement sous la forme de « devoirs sur table » avec un élève devant une fiche. Nous incitons les enseignants à faire des observations ciblées en organisant des modalités d'apprentissage qui permettent d'outiller l'observation pour les enfants que nous avons particulièrement besoin de comprendre finement. L'objectif de cette démarche est bien d'objectiver

les progrès réalisés par chaque enfant et de donner à voir son évolution par rapport à lui-même et non en comparaison à la norme idéale du groupe classe.

Pour cela, nous avons élaboré des « observables » raisonnables et pertinents qui constituent des références sur lesquelles les enseignants peuvent s'appuyer. Ces ressources viennent compléter celles qui accompagnent le programme de cycle 1. Elles doivent servir à mieux observer mais également à faciliter l'élaboration collective du carnet de suivi des apprentissages.

Ces grilles d'indicateurs de progrès couvrent tous les domaines d'apprentissage. Elles prennent en compte la progressivité des acquis des élèves sans acter une norme temporelle préjudiciable au progrès de chacun.

Chaque grille se compose d'un ou des objectifs visés, des attendus de fin d'école maternelle et d'observables réunis sous l'intitulé « l'enseignant observe que l'enfant commence à réussir ou réussit régulièrement à... » *« Prendre la parole pour répondre à une question »* par exemple. Quelques éléments de contexte, propositions de dispositifs et ou activités sont également proposés au regard des apprentissages visés.

Elles sont complétées par des points de vigilance apportant aux équipes une aide lorsqu'elles sont alertées par des comportements d'enfants inappropriés ou par des évolutions qui semblent ne pas correspondre à une évolution globale ordinaire d'un enfant. Ces points de vigilance ne couvrent pas tous les domaines mais sont volontairement centrés sur trois axes fondamentaux du développement du jeune enfant :

- Le langage pour des enfants normalement scolarisés,
- Le développement moteur,
- L'apprentissage du nombre et des quantités.

Ces points de vigilance visent à pondérer l'inquiétude des enseignants qui parfois sont tentés de prévenir précocement les membres du Rased ou même des partenaires de l'école pour des prises en charge spécifiques mais parfois trop précoces. Les différences interindividuelles doivent s'appréhender dans la classe en offrant avant toute autre forme de prise en charge, tous les apprentissages adaptés à la petite enfance.

Pour compléter ces deux ressources, des précisions sont apportées sur un point qui a beaucoup fait réfléchir les équipes ; le carnet de suivi des apprentissages.

Si nous reprenons le programme d'enseignement de la maternelle, il est précisé que « *chaque enseignant s'attache à mettre en valeur, au-delà du résultat obtenu, le cheminement de l'enfant et les progrès qu'il fait par rapport à lui-même. Il permet à chacun d'identifier ses réussites, d'en garder une trace, de percevoir leur évolution* ».

Ce point a beaucoup déstabilisé les équipes qui ont réinterrogé leurs outils habituels (cahier de réussite, carnet de progrès...). Mais ce qui est réellement important, ce n'est pas la forme du carnet de suivi des apprentissages mais plutôt la démarche pédagogique qui nous permet d'acter dans un écrit synthétique de l'enseignant le **suivi de l'évolution de l'élève**. Ce qui a également déstabilisé les équipes c'est le fait que leur liberté pédagogique est pleine et entière dans cette conception d'outils...et cela est vécu comme une difficulté. Ils en témoignent en formation, ils en témoignent en inspection et ils ne sont pas les seuls...les formateurs sont également en questionnement et nous

pouvons également nous le dire ici, les inspecteurs sont également un peu désorientés par ce nouvel outil.

Tous les professionnels de l'école maternelle sont relativement enclins au recyclage. J'entends par ce terme, l'envie quelque peu pressante d'utiliser les outils déjà présents dans les écoles (et même dans les circonscriptions) pour les adapter, les ajuster voire même les détourner afin de les rendre conformes aux préconisations.

Mais ce n'est pas l'enjeu essentiel car l'enjeu essentiel c'est la démarche d'évaluation et plus précisément l'observation attentive. Le point le plus saillant de cette démarche est l'impact des stratégies d'apprentissage. Comment organiser la classe en termes d'espace ? De temps ? Quels élèves cibler pour cet apprentissage ? Ou pour le dire autrement quelle différenciation pour prendre en compte la diversité des élèves ? Nous cernons bien, par ces questionnements, combien **l'évaluation positive constitue un levier fort d'évolution des pratiques des enseignants**. Pour accompagner cette évolution, nous devons porter notre regard et notre expertise au-delà du cycle 1. La Loi d'orientation de juillet 2013 trace cette continuité pédagogique avec la scolarité obligatoire et donc avec le cycle 2 et les suivants.

L'an passé, et cette année également, nous avons beaucoup parlé et travaillé sur la maternelle et le cycle 3 dans le cadre de la réforme du collège et des programmes qui s'appliqueront à la rentrée prochaine.

## 5. Les continuités à accompagner et les perspectives à envisager

Notre action pourra se poursuivre sur quelques axes forts qui sont actés dans la circulaire de rentrée 2016, notamment :

- La mise en œuvre effective, dans les classes de cette évaluation au service des apprentissages au travers des formations, des concertations et également des inspections.
- L'accompagnement des équipes (mais également des formateurs) sur l'articulation du carnet de suivi et de la fiche de synthèse. En quoi le carnet de suivi peut être analysé et synthétisé dans la fiche de synthèse de fin de cycle ? Quelle place accorder aux compétences acquises en complément de celles des domaines d'apprentissage ? (maintien de l'attention, persévérance, prise en compte des consignes collectives, esprit d'initiatives, prise en compte des règles de la vie quotidienne...4 items).
- Le suivi au cycle 2 et la prise en compte effective des acquis du cycle premier. Il s'agit de ne pas oublier ce cycle dont nous avons peut-être un peu moins parlé cette année.
- Veiller à la cohérence de cette évolution de l'école et à sa prise en compte cohérente dans les différents projets ; d'école, d'établissement, de réseau éducation prioritaire... Les conseils de cycles mais également les conseils école-collège, les conseils pédagogiques peuvent tous participer et nourrir cette réflexion globale.
- Inscrire cette évolution dans un champ plus large favorisant l'appropriation des travaux de la recherche par les enseignants avec une coopération étroite avec l'Espé et d'autres travaux (Ifé, autres universités nationales et/ou internationales...).

Pour conclure, l'espace accordé dans ce conseil académique pédagogique traduit objectivement cette volonté commune d'évolution.

Je vous remercie pour ce temps accordé à cette première école.